



OACI BULLETIN QUOTIDIEN

ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

Numéro 7
1/10/19

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient un bref résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse :

— https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/FR/default_FR.aspx

Horaire des séances : mardi 1^{er} octobre 2019

Neuvième réunion du Comité exécutif	9 h – 12 h	Salle de conférences 1 4 ^e étage du centre de conférences
Cinquième réunion de la Commission technique	9 h – 12 h	Salle de conférences 2 4 ^e étage du centre de conférences
Cinquième séance plénière	14 h – 17 h	Salle de l'Assemblée 4 ^e étage du centre de conférences

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Site web : Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles à l'adresse www.icao.int/a40.

Application ICAO A40 : Cette année, la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI s'invite sur votre téléphone mobile avec l'application ICAO A40. Outils de réseautage entre délégués, horaires, informations sur la session et bien plus seront littéralement à portée de main grâce à cette nouvelle ressource de connectivité entre les participants et d'information sur l'événement.

Consultez les affiches et les écrans dans la zone dédiée à l'événement pour obtenir des informations sur le téléchargement de l'application, notamment un QR code que vous pourrez scanner pour un téléchargement direct. N'hésitez pas à vous adresser au personnel sur place pour toute question ou difficulté.

Vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application à l'adresse :
<https://www.icao.int/Meetings/A40/Pages/mobile-app.aspx>

Pour les publications de référence, rendez-vous sur le portail à l'adresse <https://portal.icao.int/icao-net> et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Les séances d'hier : lundi 30 septembre 2019

Septième réunion du Comité exécutif

À sa septième séance, tenue le lundi 30 septembre 2019 à 9 heures, le Comité exécutif a examiné les trois sections du point 25 de l'ordre du jour (Formation et renforcement des capacités en aéronautique civile de l'OACI), sur la base de la note WP/64, présentée par le Conseil, et de notes connexes.

Le Comité exécutif a ensuite examiné la première section du point 19 de l'ordre du jour (Amélioration de l'efficience et de l'efficacité de l'OACI), sur la base de la note WP/48, présentée par le Conseil, et d'une note connexe, ainsi que d'un rapport verbal portant sur l'analyse de la structure actuelle du Secrétariat de l'OACI. Face aux contraintes de temps, il a été convenu de poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour à la prochaine séance.

Quatrième réunion de la Commission technique

À sa quatrième séance, tenue le lundi 30 septembre 2019 à 9 heures, la Commission technique a repris et achevé ses travaux sur le point 30 de l'ordre du jour (Autres questions à examiner par la Commission technique), sur la base des notes de travail des groupes 4, 5, 6 et 7.

À sa prochaine séance, la Commission technique commencera l'examen des éléments de rapport sur le point 27 (Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2016, 2017 et 2018), le point 28 (Sécurité de l'aviation et politique de navigation aérienne), le point 29 (Sécurité de l'aviation et mécanismes régionaux de coordination de la mise en œuvre de la navigation aérienne) et le point 30 de l'ordre du jour.

Deuxième réunion de la Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa deuxième et dernière séance le lundi 30 septembre 2019 à 9 heures, sous la présidence de M. Mark Rodmell (Royaume-Uni).

Elle a examiné les points 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52 et 42 de l'ordre du jour.

Le Président a présenté un projet de rapport indiquant les délibérations tenues et les recommandations formulées.

La Commission a recommandé que le projet de rapport, sous réserve de modifications mineures, soit renvoyé à la plénière pour approbation et adoption des projets de Résolutions de l'Assemblée.

Le Président a clôturé la séance en remerciant la Commission et le personnel du Secrétariat pour leurs contributions et en les félicitant pour leur efficacité et leur efficience qui ont permis à la Commission de mener à bien ses travaux.

La séance a été levée à 10 h 10.

Huitième réunion du Comité exécutif

À sa huitième séance, tenue le lundi 30 septembre 2019 à 14 h 30, le Comité exécutif a repris et achevé l'examen des deux sections du point 19 de l'ordre du jour (Amélioration de l'efficience et de l'efficacité de l'OACI), sur la base de la note WP/48, présentée par le Conseil, et de notes connexes, ainsi que d'un rapport verbal portant sur l'analyse de la structure actuelle du Secrétariat de l'OACI.

Le Comité exécutif a ensuite examiné les deux sections du point 23 de l'ordre du jour (Programme d'assistance technique), sur la base des notes WP/4 et WP/63, présentées par le Conseil, et de notes connexes. Il est convenu de recommander à la plénière d'adopter la version révisée de la résolution de l'Assemblée sur le Plan régional de mise en œuvre complet pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique, figurant dans la note WP/63.

Après examen du point 24 de l'ordre du jour, le Comité exécutif est convenu de recommander à la plénière d'adopter la version révisée de l'Exposé récapitulatif des politiques de coopération technique et d'assistance technique de l'OACI, proposée par le Conseil dans la note WP/66.

Le Comité exécutif a ensuite commencé l'examen du point 26 de l'ordre du jour (Autres questions de politique de haut niveau à examiner par le Comité exécutif). Il a achevé l'examen de la première section dudit point et il est convenu de recommander à la plénière d'adopter la nouvelle résolution de l'Assemblée sur le transport spatial commercial (CST), proposée par le Conseil dans la note WP/15 et modifiée à la lumière des délibérations. Le Comité a ensuite commencé l'examen de la deuxième section dudit point, portant sur l'innovation, sur la base de la note WP/14, présentée par le Conseil, et de notes connexes. Face aux contraintes de temps, il a été convenu de reprendre l'examen de cette section et des sections restantes à la prochaine séance du Comité.

Le Président a rappelé qu'à sa quatrième séance (EX/4) le Comité était convenu de se pencher de nouveau sur la version révisée de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI relative à la sûreté de l'aviation, proposée par le Conseil dans la note WP/27, lors d'une séance ultérieure, sur la base d'un rapport présenté par le petit groupe de rédaction qui a été mis sur pied pour examiner la proposition qui contient la note WP/528, Révision n° 1, visant à modifier la Déclaration sur la sûreté de l'aviation, figurant dans l'Exposé récapitulatif susmentionné. Le Président a souligné que la Déclaration sur la sûreté de l'aviation a été publiée sur le site web dédié à la 40^e session de l'Assemblée, le 29 septembre 2019, dans la rubrique *Documents de référence*, consultable à l'adresse :

<https://www.icao.int/Meetings/a40/Pages/FR/documentation-reference-documents.aspx>

Les Délégations ont été invitées à faire parvenir leurs observations et éventuelles suggestions au Secrétariat par courriel, à l'adresse : asf@icao.int, avant la fermeture des bureaux le lundi 30 septembre 2019. Ces observations et suggestions seront examinées à la neuvième séance du Comité exécutif, qui se tiendra le mardi 1^{er} octobre 2019, à 9 heures.

Troisième réunion de la Commission juridique

La Commission juridique a tenu sa troisième et dernière séance le lundi 30 septembre 2019, à 14 heures. Elle a examiné et approuvé, après modification, le projet de rapport qui figure dans les notes A40-WP/601, A40-WP/597 et A40-WP/600, et elle est convenue de le présenter à la plénière, pour approbation.

Troisième réunion de la Commission économique

À sa troisième séance, tenue le lundi 30 septembre 2019, la Commission économique a approuvé la note WP/579 qui contient le texte de son projet de rapport sur la section générale et sur les points 31 et 32 de l'ordre du jour, ainsi que les notes WP/580 et WP/602, qui contiennent les projets de rapport relatifs aux points 33 et 34 respectivement, tels que modifiés par la Commission. Le projet de rapport relatif au point 35 de l'ordre du jour, présenté dans la note WP/610, a également été examiné et la Commission a approuvé l'Exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine du transport aérien, sous réserve de modifications. En outre, la Commission est convenue de réviser la note WP/611 qui contient le texte de son projet de rapport sur le point 36 de l'ordre du jour. La Commission a recommandé que les projets de rapport susmentionnés soient renvoyés à la plénière pour adoption.

OACI – SKY TALKS

Les ateliers SKY TALKS ont lieu dans le foyer situé au 4^e étage de la zone des ateliers (salle 4.15.72).

Pour la programmation détaillée des ateliers SKY TALKS organisés pendant la 40^e session de l'Assemblée, prière de consulter la page :

<https://www.icao.int/A40-SkyTalks-schedule>

Divers

Événements

Le petit-déjeuner sur le thème *Faire face aux menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme : utiliser les renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV) et les dossiers passagers (PNR) pour repérer les voyages des combattants terroristes étrangers (Résolution 2396 du Conseil de sécurité des Nations Unies)*, organisé par M. Vladimir Ivanovich Voronkov, Secrétaire général adjoint du Bureau des Nations Unies contre le terrorisme, et Mme Fang Liu, Secrétaire générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale, en marge de la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI, se tiendra le mercredi 2 octobre 2019, de 7 h 30 à 8 heures, dans la salle de conférences 3. Le petit-déjeuner sera suivi de présentations entre 8 heures et 8 h 50.

Nombre de places limité : Prière de répondre à la Direction de l'administration et des services le 1^{er} octobre à 15 heures au plus tard, à l'adresse courriel suivante : DATB@icao.int.

Distribution de cadeaux et de documents promotionnels

Pendant l'Assemblée, la distribution de cadeaux et de documents promotionnels est interdite dans la Salle de l'Assemblée, ainsi que dans les Salles de conférence 1, 2 et 3. Conformément

à la note administrative n° 4, le Secrétariat se tient prêt à aider à la distribution des documents, notamment des invitations, dans les casiers. Toute demande d'ordre administratif, telle que la distribution de documents, doit être présentée au Secrétariat, pour approbation, par l'intermédiaire de la Direction de l'administration et des services, à l'adresse ADB@icao.int.

Édition spéciale « 75^e anniversaire » de la publication *World of Civil Aviation Report*

L'édition spéciale de la publication *World of Civil Aviation Report* (anglais seulement) traite de la façon dont l'OACI et ses États membres font face à certains des principaux enjeux actuels de l'aviation civile, tels que l'utilisation non réglementée des aéronefs non habités (drones), la capacité de suivre en continu les aéronefs commerciaux au-dessus des zones océaniques, une utilisation plus efficace de l'espace aérien autour des aéroports et bien d'autres nouveaux sujets. Les chefs des délégations sont invités à se présenter au comptoir « produits et services de l'OACI » pour récupérer leur exemplaire gratuit. Pour plus d'informations, consulter la page web suivante : <https://www.unitingaviation.com/strategic-objective/economic-development/the-world-of-civil-aviation-icaos-2019-report/>.

Départ prématué des délégations

Le départ prématué d'une délégation complète devra être notifié par écrit à la Secrétaire générale. La notification écrite peut être déposée au stand de distribution des documents situé au 4^e étage du Centre de conférences, en face des escalators.

Multilinguisme à l'OACI

Enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation – L'OACI est résolument attachée au multilinguisme ; elle offre à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter les publications et les documents dans les six langues officielles de l'Organisation. Pour nous aider à améliorer nos services d'interprétation, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis. Il suffit de consulter le lien suivant : [Enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation](#) (en anglais), de répondre aux quelques questions et de cliquer sur le bouton d'envoi.

Un service d'interprétation en portugais est assuré pendant l'Assemblée, grâce à la générosité du Brésil.

Environnement sans fumée

Il est permis de fumer dans certaines zones indiquées. Prière de suivre les panneaux.

— FIN —